ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS • VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

ATTESTATION DE STAGE

à remettre à la ou au stagiaire à l'issue du stage

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou dénomination sociale :
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES – D.S.I
Adresse :
3, BVD DE LESSEPS
78017 VERSAILLES Cedex
☎ : ***01 30 83 44 44***

Certifie que

LA OU LE STAGIAIRE
Nom : ***DIDEROT*** Prénom : ***Bhuvaneswarane***
Né.e le : ***12 / 12 / 1996*** Sexe : F ☐ M ☒
Adresse :
Résidence La Pacaterie
499 Rue Hector Berlioz
91400 ORSAY
☎ : ***07 81 05 06 84*** Mél : ***bhuva.diderot@gmail.com***

ÉTUDIANT(E) EN **BTS Services informatiques aux organisations**
option ☒ SISR ☐ SLAM

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :
LYCEE PARC DE VILGENIS 80, rue de Versailles – BP 112 91305 MASSY CEDEX

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

DURÉE DU STAGE

Dates de début et de fin du stage :
Du ***08 / 01 / 2018*** **au** ***02 / 03 / 2018*** .

Représentant une **durée totale** de ***8*** nombre de semaines / de mois (*rayer la mention inutile).*

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutives ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutifs ou non est considérée comme équivalente à un mois.

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE Á LA OU AU STAGIAIRE
La ou le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de ..... €

ACADÉMIES DE CRÉTEIL PARIS - VERSAILLES
MAISON DES EXAMENS
Service Interacadémique des Examens & Concours

La tutrice ou le tuteur de l'organisation d'accueil certifie que les situations professionnelles, vécues ou observées, présentées par la ou le stagiaire dans son portefeuille de compétences professionnelles listées ci-dessous ont bien été réalisées dans le cadre de son stage.

☒ **OUI** ☐ **NON**

Intitulé de la situation professionnelle	Activité(s) du référentiel concernée(s)
Mise en place d'un outil de cartographie réseau via SNMP (Netdisco)	A1.1.1, A1.2.4, A2.3.2, A1.3.3, A1.3.4, A3.1.1, A3.1.2, A3.1.3, A3.2.1, A4.1.9, A5.2.3
Synchronisation des informations réseaux (équipements, IP, Mac, clients...) vers le CMDB	A1.1.1, A1.2.4, A4.1.3, A4.1.7, A4.1.9, A5.1.2, A5.1.3, A5.2.3
Consolidation de l'inventaire des serveurs et VMs dans le CMDB (Service Tag, Ip de gestion, Hyperviseur, Rack/Châssis)	A1.2.4, A1.3.1, A4.1.3, A4.1.7, A4.1.9, A5.1.2, A5.1.3, A5.2.3
Développement des scripts en versionning (Gitlab)	A4.1.8, A4.1.9, A5.2.3, A5.2.4
Analyse et correction de bugs dans les scripts de synchronisation	A2.3.1, A2.3.2, A4.1.7, A4.1.8, A4.1.9
Prise en main de l'outil et ordonnancement des tâches de synchronisation et alimentation vers le CMDB (Rundeck)	A1.2.4, A1.3.1, A3.3.4, A3.3.5, A5.2.3
Installation d'interface graphique pour Ansible	A1.1.1, A4.1.2, A4.1.8, A4.1.9, A5.2.3

__L'attestation de stage__ est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants __dont le stage a été gratifié__ la possibilité de faire valider celui-ci dans la __limite de deux trimestres__, sous réserve du versement d'une cotisation. __La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années__ suivant la fin du stage et sur __présentation obligatoire de l'attestation de stage__ mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art..D.124-9).

FAIT À Versailles **LE** 05/03/18

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil

Directeur des Systèmes d'Information
Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information

Jacky GALICHER

ACADEMIE DE VERSAILLES
RECTORAT DE VERSAILLES
D S I
78017 VERSAILLES Cedex